L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 23 JANVIER 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16, par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $5; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu entre elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les comptes des personnes faisant régulièrement de [illegible] seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 23 JANVIER

☞ Pour la liste des navires et steamboats [illegible] dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

[illegible]

☞ Achetez vos confiseries chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!!

[illegible]

La réduction de la dette.

[illegible] esprits enthousiastes s'émerveillent [illegible] que le Trésor des Etats-Unis a pu, tout en payant l'intérêt annuel de la dette [illegible] la réduire [illegible] du capital [illegible] de conclure de là que le pays peut facilement amortir toute sa dette en quelques années. [illegible] l'Europe [illegible] ne paraît pas [illegible] ... la paralysie des affaires et la suspension du crédit. Il est évident qu'une nation peut impunément se saigner à blanc sans [illegible] ...

[illegible] Nord et de l'Europe et accroître ainsi [illegible] revenus du Trésor. [illegible] Etats agricoles du Sud [illegible] aux Etats agricoles de l'Ouest et Nord-Ouest. La pléthore qu'on signale dans les coffres du gouvernement a pour corrolaire la paralysie générale dans les campagnes [illegible] ...

[illegible]

GRAND ASSAUT D'ARMES.—Le nom de M. Gilbert Rosière est très populaire parmi les amateurs d'escrime de la Nouvelle-Orléans. L'honorabilité de son caractère et ses manières franches et cordiales lui ont fait autant d'amis que son excellente méthode de démonstration a fait de [illegible]. L'assaut d'armes qui doit être donné [illegible] dimanche prochain, 27 janvier, à [illegible] allemande, encoignure Bienville et Passage de la Bourse, fournira aux amateurs [illegible] l'occasion de lui témoigner leurs sympathies. L'assaut sera très intéressant, car il aura lieu avec le concours de MM. Gauche, Gustave Rosière, et des premiers professeurs et amateurs de la ville.

CHEMIN DE FER DE JACKSON.—Nous avons résumé, il y a quelques jours, le rapport fort remarquable que le général Beauregard, président de la Compagnie du chemin de fer de Jackson, a adressé au gouvernement pour qu'il le transmette à la Législature, et nos lecteurs ont dû se convaincre que cette grande entreprise, non seulement avait résisté à tous les désastres de la guerre, mais encore qu'elle faisait entrevoir aux actionnaires le moment où ils toucheraient enfin un dividende. Aujourd'hui, nous publions un tableau qui est comme la contre-épreuve du rapport, car il établit les prix de passage de la Nile-Orléans à chacune des stations qui se trouvent sur la ligne de la voie ferrée d'ici à Canton, dans l'Etat du Mississippi. Or ces prix sont très modérés, car ils varient de deux à trois cents par mille, le premier prix étant une faveur pour ceux qui possèdent des terres sur la ligne du chemin de fer. C'est cependant avec le revenu produit par un pareil tarif que l'entreprise a pu sortir de ses ruines, se relever, se reconstruire, se refaire, se donner un nouveau matériel beaucoup plus beau que l'ancien et reprendre un mouvement considérable, bien que la majeure partie du fret d'autrefois manque aujourd'hui, le coton.

Il nous est impossible de ne pas signaler ici l'incomparable supériorité des compagnies ou corporations contrôlées par ceux mêmes qui sont intéressés à ce qu'elles réussissent. On connaît l'histoire de la compagnie Jackson depuis l'avènement d'Andrew Johnson à la présidence des Etats-Unis. Les actionnaires ont eu le bon sens d'élire pour Directeurs des hommes intelligents et ces hommes intelligents ont élu pour président le général Beauregard, dont les connaissances, les soins et l'habileté ont contribué puissamment au succès de la compagnie. Sous une présidence telle que celle du général Beauregard, il est clair que les officiers principaux de la compagnie devaient tous être des hommes de mérite, et nous ne sommes point surpris que le surintendant, M. T. S. Williams, soit cité, lui aussi, comme ayant obtenu un mouvement de reconstruction de la ligne de Jackson une expérience et une activité précieuses.

L'avenir de la Compagnie paraît donc assuré désormais et personne ne saurait plus en douter après le résultat connu du voyage du général Beauregard en Europe. [illegible] ...

[illegible]

LE BAL AU PROFIT DE L'HOPITAL DU SUD.

[illegible] ...

Toutes les mesures ont été prises pour donner à cette fête un éclat extraordinaire. La salle sera encore plus brillamment illuminée qu'elle ne l'était au bal du Jockey Club [illegible] ...

On trouvera dans une annonce les noms des commissaires composant les divers comités [illegible] ...

Les membres des comités présidés par les généraux Beauregard et Hood sont convoqués pour ce soir, chez leurs présidents respectifs.

THEATRE D'ORLEANS.—La représentation du [illegible] a remplacé lundi la représentation annoncée [illegible] ...

Nous parlerons un autre jour des représentations dramatiques de dimanche et de mardi.

ELECTIONS AU SÉNAT DES ÉTATS-UNIS.—La Législature de New York vient d'élire pour six ans au Sénat des Etats-Unis, l'honorable Roscoe Conkling, à la place de Harris dont le terme expire le 4 mars. Le concurrent démocrate était Henry C. Murphy. La majorité de Conkling a été de 38 voix, dues entièrement à l'esprit de parti. Conkling pourra prendre part aux débats du Sénat; c'est le seul mérite que lui trouve le *New York Herald*.

En Pennsylvanie, M. Simon Cameron, premier secrétaire de la guerre sous l'administration de M. Lincoln, a été élu pour 6 ans aussi à la place de M. Cowan qui avait adopté la plateforme du président Johnson. Mais Thad. Stevens, qui en eût l'ennemi, n'a pas mieux réussi. Cowan allait trop doucement et Stevens trop vite. C'est le terme moyen de marche qu'il fait adopter M. Cameron.

Charles D. Drake, ardent radical, a été élu par la Législature du Missouri qui lui a donné 112 contre 47 dont 32 pour le général Francis P. Blair, dont les services militaires, pourtant [illegible], ont été comme ignorés par l'opposition. Le Missouri est en ce moment aussi radical que le Massachusetts ou le Vermont.

Dans l'Illinois, le sénateur Trumbull, radical parfois modéré, a été réélu par 76 contre 33 données à Dickey, le candidat démocrate.

Les radicaux ont ainsi gagné deux membres pour le Sénat des Etats-Unis, et si le Nebraska et le Colorado viennent rester à la condition qui leur a été faite, les radicaux auront dans le 40e Congrès cinq ou six voix de plus qu'aujourd'hui dans le 39e.

—L'*Industriel d'Hazebrouck* annonce très sérieusement qu'un [illegible] ...

Nouvelles d'Europe.

FRANCE.

Nous n'avons pas encore de texte du discours adressé par Napoléon III au corps diplomatique le 1er janvier. Voici le fragment que nous apportent les journaux anglais:

"Le commencement de la nouvelle année me fournit l'occasion de vous exprimer mes souhaits pour la stabilité des trônes et la prospérité des nations. J'espère que nous entrons dans une nouvelle ère de paix et de conciliation, et que l'Exposition universelle contribuera à calmer les passions et à rapprocher les intérêts généraux."

L'Empereur a remercié le corps diplomatique de ses vœux et a prié les membres de porter à leurs gouvernements respectifs l'expression de ses sentiments d'amitié.

L'empereur a dit à l'archevêque de Paris: "Quand je vois à la tête du clergé de Paris un prélat aussi profondément dévoué aux intérêts de la religion qu'à ceux de l'Etat, et qui soutient constamment par ses paroles et par ses actes les grands principes de la foi, de la charité et de la conciliation, je me dis que le ciel écoutera ses prières. Ces prières sont une bénédiction pour la France et pour moi une nouvelle source de consolation et d'espérance."

ESPAGNE.

Plusieurs députés, réunis dans le Congrès, ont rédigé une adresse à la reine.

MM. Rios-Rosas, Salaverra, Fernandez de la Hoz, Herrera et Roberts ont fait une démarche directe pour être admis à présenter eux-mêmes l'adresse à Sa Majesté. Cette manière d'agir étant irrégulière, le gouvernement, en vertu des pouvoirs dont il est muni, les a fait transporter hors de la péninsule. Aucun sénateur ne s'est associé à cette démonstration.

La *Gazette de Madrid* publie un décret royal qui dissout les Cortes, et convoque les électeurs pour le 10 mars. Les nouvelles chambres se réuniront le 30 mars.

ALLEMAGNE.

Un télégramme de Berlin porte que le décret royal ordonnant les élections pour le Parlement du Nord sera publié le 1er janvier, et que, selon toute probabilité, le Parlement se réunira le 20 février. Un autre décret relatif à l'incorporation des duchés de l'Elbe aurait été signé le 24 décembre. Il reste à savoir à quelle époque les habitants des duchés seront consultés sur cette incorporation, conformément à la promesse de M. de Bismark, promesse qui, d'après la propre déclaration du ministre prussien, aurait été surtout un acte de courtoisie envers la France, le télégraphe est malheureusement muet sur ce point.

ORIENT.

Le télégraphe parle d'un nouvel échec qu'auraient subi les troupes turques à Candie. Il paraît du reste que la situation s'aggrave. Une dépêche de Constantinople annonce que la Porte a adressé d'énergiques représentations au gouvernement grec au sujet de l'appui qu'il prête à l'insurrection, appui qui ne serait pas seulement moral, mais effectif. Une autre dépêche porte qu'Ali-Pacha a protesté auprès du ministre britannique, en se plaignant de ce qu'un vapeur de guerre anglais aurait accordé passage à son bord à des réfugiés crétois. Il y a quelques jours déjà, que le même fait avait été signalé par le télégraphe. Nous ne pouvons dire au juste ce qu'il y a de fondé dans toutes ces rumeurs. Les nouvelles concernant la Crète sont également suspectes, soit qu'elles nous parviennent par la voie de Constantinople ou par celles d'Athènes. Toutefois, ce qui semble résulter de l'ensemble des informations qui arrivent de divers côtés, c'est que l'insurrection n'est point encore vaincue, et que cette affaire de Crète pourrait bien prendre des proportions assez considérables pour appeler sérieusement l'attention et peut-être même l'intervention de la diplomatie européenne.

On télégraphie de Constantinople, 30 décembre:

"La France a donné directement à la Porte le conseil amical de faire droit aux demandes de la Servie, et, en général, de donner satisfaction à ses sujets slaves."

CHRONIQUE LOCALE.

INCENDIE.—Vers 7 heures hier matin, un feu a éclaté au No 226 de la rue Joséphine, occupé par Mme Salter, et bientôt il s'est étendu aux Nos 224 et 228. Trois maisons, dont deux à deux étages, ont été détruites. La perte, couverte par l'assurance, est d'environ $12,000.

AVIS AUX SOLDATS INVALIDES.—Une note spéciale publiée par le général Dabney H. Maury, prévient les soldats estropiés qui désirent obtenir assistance de l'Association de l'Hôpital du Sud, qu'ils doivent être examinés par le Dr L. T. Pim, rue du Camp No 11, avant que leur demande puisse être accueillie.

CHARRUE A VAPEUR.—Cette grande machine faisait de la vapeur dans nos rues hier matin et attirait l'attention générale. Sa machine est lourde, son poids ne serait étant considérable. Nous craignons beaucoup que cette masse ne convienne pas aux champs siqueux de la Louisiane.

FILOUTERIE.—Hier matin, vers 8 heures, deux adroits voleurs entrèrent dans le magasin de MM. Griswold & Co., au coin des rues Canal et Royale, et demandèrent à voir des bagues. Une boîte ayant été placée devant eux, ils indiquèrent une bague comme leur convenant à merveille, en demandèrent le prix et s'en furent en disant qu'ils reviendraient dans le courant de la journée. Mais ils ne furent pas plutôt sortis du magasin qu'on s'aperçut qu'ils avaient subtilisé un mauvais bijou à un article d'un haut prix. On courut après eux. On les vit se détourner dans la rue de la Douane. On les poursuivit vivement, ce qui les força à se séparer. L'un prenant la rue Bourbon, l'autre continuant à courir droit le coté de la rue des Remparts, ce dernier a échappé, mais l'autre a été arrêté. On a trouvé sur lui une montre, une chaîne, un couteau et une piastre en papier. Il avait probablement jeté la bague ou son ami l'a emportée dans sa fuite plus heureusement exécutée.

LA MUSIQUE DANS LES CAFÉS.—Nous pensons que le conseil de ville devrait abandonner au maire la police des cafés et des tous les lieux où les liqueurs se vendent. Il est des lieux publics où l'on peut sans inconvénient permettre la musique, c'est-à-dire la musique décente, il en est d'autres où toute musique doit être interdite. Nous connaissons plusieurs sections du Second District, entre les rues des Remparts, Claiborne, Canal et Canal Carondelet, où les maisons voisines des cafés deviennent inhabitables si l'on permet à ces cafés de faire de la musique. Les cafés y sont déjà trop bruyants et ils occupent une force de surveillance qu'on pourrait reporter ailleurs, s'ils étaient moins nombreux ou soumis à des règlements plus sévères. Nous croyons qu'à cet égard, le Conseil, sans rien changer aux ordonnances passées, ordonnances qui prohibent la musique, dans les lieux où l'on vend des liqueurs spiritueuses, doit s'en rapporter au Maire ou au chef de police, en les laissant responsables de la manière dont ils feront exécuter les ordonnances qu'on voudrait remettre en question aujourd'hui. Nous supplions MM. les Aldermen de rester tranquilles, de ne pas toucher à ce qui est fait, et ils pourront se dispenser de siéger si souvent.

BILLETS CONFÉDÉRÉS.—Le juge Thomas de la Deuxième Cour de District vient de rendre une autre décision suivant laquelle les billets confédérés ne sont d'aucune considération dans les contrats exécutoires.

COMMENCEMENT DE SERVICE.—MM. Nicholson & Co. ont fait commencer hier le service de leurs chars de ville de la rue Dryades, par la rue Clio, à la gare du chemin de fer de Jackson, et de là par la rue Magnolia à la rue Erato et par la rue Dryades. Le chemin venait d'être achevé et l'inauguration s'est faite par le transport gratuit de tous ceux qui ont voulu profiter de l'occasion.

CONSEIL MUNICIPAL.

ASSISTANTS ALDERMEN.—Le rapport hebdomadaire du trésorier accuse une balance de $359,895 48 c.

Une résolution pour approuver l'adjudication de la ferme du marché des Magasins à M. O. M. Redon, pour onze mois, au prix de $25,500 et du Marché aux legumes à Theo. Daville pour $18,300, est adoptée et envoyée aux aldermen.

Une résolution de M. Prague, pour demander à la Législature l'autorisation d'employer aux travaux publics de la ville les détenus au Workhouse, est adoptée.

Le voyer appelle l'attention du Conseil sur le mauvais état des rues qui conduisent au débarcadère des bateaux à vapeur. Il recommande que ces rues soient macadamisées. La communication est référée.

Est adoptée une résolution pour qu'un examen du département du commissaire des rues soit fait afin qu'on sache si quelques améliorations sont nécessaires.

M. Bellanger, dans une communication, se plaint de l'injustice qui lui est faite dans le rapport du comité et demande un comité des deux Conseils pour examiner les choses. Référé au dit comité.

Une résolution pour fixer à $4 par jour le prix des charrettes employées par la ville est adoptée.

Une résolution pour détacher de la police une force de six hommes qui seront placés sur les derrières de la rue Claiborne, dans le Second District, est adoptée.

Une résolution pour vendre après cinq jours de notice au contrat pour transférer le marché des Dryades de son local actuel sur un autre terrain appartenant à la ville, rue Melpomène, entre Remparts et Dryades, et une résolution pour donner $4000 d'indemnité à M. B. Mathurin pour l'annulation du bail du dit marché est adoptée.

Cette mesure est nécessitée par un jugement de la Cour suprême, rendu en faveur des héritiers David et Livaudais, qui réclament le terrain sur lequel est construit le marché, rue des Dryades, et qui viennent de gagner leur procès. Le conseil s'ajourne.

ALDERMEN.—Le maire annonce la nomination de MM. Louis Gaguet et Hy. Cloppenburg comme commissaires du dessèchement du 3me District.

Une communication de M. Bellanger, commissaire des rues, est lue et MM. Clark, Wolfley et Smith, membres du comité demandé par lui pour examiner les choses du ressort de son département. Son rapport sur la négligence de la compagnie des chemins de fer de la ville à entretenir les rues où sont les lignes ferrées est référé.

Le voyer fait un rapport défavorable à la résolution pour construire des guérites à l'usage des commissaires et la résolution est déposée sur le bureau.

Est référée, une résolution autorisant le contrôleur à vendre au plus haut enchérisseur le contrat pour changer le niveau des banquettes en tels endroits où elles sont irrégulières dans la section bornée par les rues Galvez, Claiborne, Canal et Louisiane.

Est adoptée, une résolution autorisant le comité des finances à discontinuer certains procès.

Une résolution pour que la ville donne un morceau de terre au cimetière Lafayette, pour la sépulture du gouverneur Henry W. Allen, est adoptée.

Le maire est autorisé à donner au gouvernement des Etats-Unis, une étendue de terre située dans la paroisse St Bernard.

M. H. Zon, propose, par communication écrite, d'éclairer la ville avec des lampes à huile par un nouveau procédé. Référé.

L'alderman Clark présente une résolution pour retirer aux contribuables l'avantage de payer leur taxe en billets d'Etat. On discute et la résolution est rejetée.

Une allocation de $150 par mois est votée pour l'Asile des vieillards et des infirmes.

Une résolution pour construire des ponts de bois sur le canal Claiborne est adoptée.

Une résolution pour rappeler la loi qui prohibe la musique dans les maisons où l'on débite des liqueurs spiritueuses est déposée sur le bureau.

Le Conseil des aldermen s'ajourne.

VENTES DE PROPRIETES URBAINES
PAR M. G. DE FÉRIET.

M. G. de Fériet, encanteur, a vendu hier les propriétés dépendant de la succession de Théodore Seghers. Les adjudications ont été assez favorables eu égard aux derniers taux obtenus pour les propriétés urbaines. Le total des ventes s'est élevé à $86,330. Voici les prix obtenus pour les principales propriétés, décrites dans l'annonce de la vente qui a paru dans notre numéro d'hier:

1o—	Terrain et bâtisses, coin Douane et Tréme	10,700
2o—	Terrain, rue des Remparts près Canal	15,400
3o—	Terrain, rue Bienville, No 111	10,300
4o—	Terrain, rue d'Orléans, No 103	2,500
5o—	Terrain, rue St-Philippe, 103 et 105	2,695 / 3,300
6o—	Terrain, rue Dauphine, 271 (louée $75 par mois)	8,000
7o—	Terrain, rue Hôpital, 153	1,700
8o—	Terrain, rue du Bayou, 174 (louée $60)	6,050
9o—	Terrain, lot 3, Chem. du Bayou	1,340
	Terrain, lot 11, rue Hôpital	1,110
10o—	Terrain, lot 1, rues Bagatelle et Bons-Enfants	2,400
	Terrain, lot 2, rue Bagatelle	2,000
11o—	Terrain, lot A, rue Moreau	1,500
	Terrain, lot B, rue Moreau	2,200
12o—	Terrain, rue Casacalvo, No 47	2,800
13o—	Terrain, rue de la Levée, No 134	5,200
14o—	Terrain, rue de la Levée, No 131	4,300

Les lots 15 à 24 sont des terrains qui se sont vendus comme suit, d'après l'ordre des numéros 820, 15, 45, 15, 90, 220 (24 lots à $10), 360 (24 lots à $15), 410, 330, 80, 90, 90 et 30.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.—Nous appelons l'attention des contribuables qui ont des licences à payer sur l'annonce du trésorier de ville. Il rappelle qu'à partir du premier février, toutes les licences non payées seront remises à l'avocat de ville pour être collectées et que les retardataires auront à payer dix pour cent en sus à titre de pénalité.

VINS ET LIQUEURS.—Nous appelons l'attention du commerce sur les diverses annonces de MM. De Gas frères, rue Carondelet No 34. Ces messieurs sont les seuls agents de MM. Hy. Musson & Cie, de Bordeaux, Gerothwold & Cie, de Francfort et F. Friend & Cie, de Londres, et ils ont à vendre une quantité de vins de France, d'Allemagne et d'Espagne, ainsi que des bières anglaises.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Queenstown, 22 midi—L'Australasian, parti de New-York le 9 janvier, a touché en route pour Liverpool.

Liverpool, 22, midi—Le vapeur City of Washington, parti de New-York le 12 janvier, a été forcé d'entrer ce matin dans le Shannon, pour prendre du charbon.

Londres, 22—Le Herald de ce matin dit que le gouvernement a protesté contre la décision de l'Espagne dans l'affaire du Tornado à cause de son irrégularité. Le Herald ajoute que les opérations du Tornado paraissent suspectes.

Florence, 22—Les questions entre l'Italie et la Turquie, soulevées par le feu dirigé par les Turcs sur un navire italien, ont été réglées à l'amiable. La Sublime Porte cède sur tous les points et consent à payer une indemnité.

Athènes, 22—Le chef de l'insurrection à Candie a adressé une longue lettre au consul des E. U. [illegible] remerciant le peuple américain de sa sympathie. Il demande en même temps des navires américains de guerre pour transporter les femmes et les enfants.

Londres, 22—La cour de l'Amirauté vient de rendre son jugement final en faveur des E. U. dans l'affaire du Rappahannock. Cela fait le troisième steamer recouvré par le consul des E. U. Dudley dans les cours anglaises.

Washington, 22—Le brigadier-général H. C. Gillem a été assigné au commandement du district militaire du Mississippi.

Le juge président de la Cour Suprême a annoncé à la barre que le premier lundi de mars la Cour s'ajournera au 1er lundi d'avril.

Le comité sur les meurtres de la Caroline du Sud a été chargé de s'informer s'il est vrai que la société des citoyens de la Caroline du Nord [illegible].

L'hon. J. D. Holbrook, d'Idaho, et l'ex-gouverneur Cummings, d'Idaho, ont eu une rencontre à l'hôtel Willard, hier, sans qu'il en soit résulté rien de sérieux.

Dawes, du Tennessee, qui conteste le siège d'Arnell, est reçu de tourner dans le délai de 5 jours, les raisons sur lesquelles il contestation est fondée.

New York, 22—Quarante arrestations ont été faites pour violation de la loi sur l'accise.

Un vaste plan pour mettre en circulation de faux billets, a été déjoué par les découvertes de la police.

James B. Freeman, officier du revenu de l'intérieur, a été arrêté pour cause de fraude.

Des avis de la Vera Cruz disent que 500 nègres et Algériennes ont été mis de les villages de Tamapa et de Catastle. Maximilien levait beaucoup d'hommes dans la ville de Mexico. Diaz avec 7,000 républicains était, disait-on, dans le voisinage de la ville attendant qu'elle fût évacuée.

Une dépêche de la Nouvelle-Orléans dit que le courrier de blocus Mary était à Mobile, prêt à prendre la mer avec un nombreux équipage. On suppose que c'est un corsaire Fenian ou un croiseur devant faire des excursions dans les eaux de Cuba, sous les auspices des Chevaliers de l'Arabie.

New-York, 22 janv—Le navire Dijon, de Calcutta, a été endommagé par la glace flottante et a été échoué avec 11 pieds d'eau dans la cale.

Arrivé, le Général H. Hunt, de la Havane, avec la plupart de ses marins partiellement gelés. L'équipage du Samuel Russell est aussi gelé partiellement. Le brick Geo. E. Moltby, de Demerara, pour Baltimore, a été rencontré en mer, prêt à couler bas, et son équipage a été amené ici par le navire Blue Wave, de Kingston.

Washington, 22—L'assistant chirurgien H. F. Tilley, chef de santé du Bureau des Affranchis pour l'Arkansas, et le col. M. K. Hogan, qui occupe la même position dans la Caroline du Nord, doivent tous deux être destitués.

Toronto, 22—Thos Carney, compagnon de feniannisme, a été condamné à être pendu le 15 mars. Geo. J. Mathews a été acquitté.

Philadelphie, 22—Le Pioneer est arrivé au brise-lame du Delaware, dimanche, mais il ne peut venir plus près à cause de la glace.

Baltimore, 22—Coton ferme. Middling upland 31 à 31 1/2.

Savannah, 22—Le Genl. Scott est parti pour le théâtre des troubles nègres, dans la Caroline du Sud, emmenant l'avocat nègre Bradly, qui est accusé d'avoir fomenté les troubles.

Madison, Wis., 22—Howe a été réélu sénateur des Etats-Unis pour cet Etat.

Washington, 22 janv—SÉNAT—Sont reçues, des mémoires, des pétitions et des protestations qui n'ont aucune importance.

Un mémoire de la Chambre du Commerce de Memphis demandant assistance pour le chemin Sud du Pacifique, est référé au comité sur le chemin du Pacifique.

Une pétition du Maryland contre le bill de banqueroute, est déposée sur le bureau.

Le tarif est discuté, mais après une courte séance le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE—Un congé est accordé à Washburne, de l'Illinois, pour le reste de la session.

On réfère au comité postal, un bill pour punir ceux qui mettent des obstructions sur les lignes ferrées.

Un bill pour vendre les "Sources Chaudes" des réserves de l'Arkansas, est référé au comité des terres publiques.

Le secrétaire de l'intérieur sera appelé pour donner des informations relatives à la réserve des "Sources Chaudes."

Le comité judiciaire a recommandé l'adoption d'un bill déclarant valides certains actes et proclamations du Président de '61 à '65. Il met les officiers à l'abri des actes commis dans l'exercice de leur devoir et déclare que les officiers seront supposés avoir agi d'après des ordres. Le bill a été renvoyé au comité avec le privilège de rapporter quand il voudra.

Le même comité a rapporté un bill déclarant que c'est la règle pour toutes les Cours des Etats-Unis que des personnes coupables de trahison, de meurtre, de corruption et autre félonie ou d'avoir donné assistance ou conseil aux ennemis des Etats-Unis ou de s'être engagées dans la rébellion ne seront pas reçues à pratiquer devant lesdites Cours.

M. Boutwell parle en faveur du bill disant que comme cinq membres de la Cour Suprême n'ont pas eu assez de respect d'eux-mêmes pour adopter des règles pour exclure des traîtres rebelles, le temps est venu pour le Congrès de s'interposer et de faire des règlements pour eux. Un débat régulier suit le discours de M. Boutwell. La minorité fait tout ce qu'elle peut pour faire renvoyer le bill. La Chambre était encore en séance quand le télégraphe n'achève pas.

Savannah 22—Coton inactif et nominal. Middling à 32.

New York 22—Arrivé le Général Washington, de la Nouvelle-Orléans. Coton, un peu plus bas. Ventes 250 balles. Middling uplands de 31 à 34 1/2.

Il n'y a aucun changement dans le marché monétaire et l'argent est facile de 6 à 7 p. c. L'or a été plus faible à la clôture de la Bourse et a fermé à 135 1/2. Le sterling a été modérément actif à 109 1/4 et 109 3/8. Les bons du gouvernement sont languissants et en baisse. Actions lourdes et en baisse. Le marché est très lourd, sous l'influence de la question de la mise en accusation. 5-20 de 62, coupons 107 7/8.

Le charbon du Cumberland a baissé de 30 p. c. depuis le matin, et est coté maintenant à 50 cts. L'argent est à 7 p. c. Pacifique, de 161 à 163. Atlantique, 107 1/2. Or, 135 1/2.

Augusta, 22—Coton, ventes, 130 balles. Middling 31, plat et irrégulier.

New York 22—Un meeting de secours pour le Sud est convoqué à l'Institut Cooper pour vendredi soir. Beecher et Greeley parleront.

Washington, 22—Le Secrétaire du Trésor a soumis à la Chambre un rapport qui montre que l'émission des 5-20, sous l'acte du 3 mars 1865, s'élève à $266,911,880.

Washington, 22—Le Sénat a confirmé 25 nominations, entre autres, celles de Wm R. Whitaker, assistant Trésorier à la Nouvelle-Orléans, et de Danl. Siglou, de l'Indiana, à l'enregistrement du Bureau des terres, à Natchitoches, Louisiane.

Le maire de Georgetown a lancé une notice pour prévenir tous les votants légaux, sans distinction de couleur, d'aller se faire enregistrer, autrement ils ne pourraient pas prendre part aux élections prochaines.

Le général Leach et le col. Brown, de la délégation de la Caroline du Nord, sont partis. MM. Boyden et Jones restent seuls chargés des intérêts de leur Etat.

CHAMBRE—Le bill faisant des règlements pour la Cour Suprême est la une troisième fois et les démocrates au nombre de 37 appellent les oui et les non sur toutes sortes de questions [illegible].

[illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 22 janvier

L'activité n'a été que modérée aujourd'hui, malgré une hausse dans quelques-uns des principaux articles. Il y a eu bonne demande de sucre et de mélasse à des prix pleins.—La demande de produits de l'Ouest a été assez bonne le maïs, l'avoine, le foin et le porc ont encore haussé.—Le mouvement a été restreint dans le coton, et les mauvaises nouvelles de Liverpool ont encore affaibli l'article à la clôture. Les ventes s'élèvent à peine à 2,500 balles et le marché tendait à la baisse.

Le numéraire a été animé et les avis de New York ont fait tomber les cours. L'or a ouvert nominalement à 136 1/2 à 135 3/4 contre 136 1/2; il a subséquemment fléchi à la clôture de 135 3/4. On a en a pour vendre au Board, sur le marché, $1000 à 135 1/2, $10,000 à 135 5/8, $10,000 à 135 3/4, $7,000, $8,000, $10,000 à $10,000 et $12,000 à 135 7/8, $8,000 et $10,000 à 136, $10,000 et $10,000 à 136 1/8, $5,000 et $20,000 à 136 1/2, $15,000 à 136 5/8, $2,000, $1,000 et $10,000 à 136 3/4, $20,000 au même taux et $2,000 à 136 7/8.—Dans l'argent; $100 en demi piastres américaines, à 131 et $2,000 à 132 3/4; quelques piastres mexicaines à 3 1/2 de prime pour l'or.

La change a trouvé peu d'acheteurs et a suivi la baisse de l'or. Les offres n'étaient pas nombreuses et les détenteurs n'ayant pas voulu faire les concessions qu'on leur demandait, les transactions ont été restreintes. Les ventes de sterling comprennent 1,500 livres en traites connaissements à 144 3/4, 800 livres, 1,000 livres et 2,500 livres clear à 145 1/2, 2,000 livres à 145, 3,000 livres No 1 à 145 3/4, 3,000 livres à 145 5/8, 2,000 livres, 2,000 livres et 5,000 livres, pour de l'or, à 147 1/4. Dans les francs, 15,000, en change commercial No 1 à 3 90, 50,000 et 300,000 à 3 87 1/2, 76,000 à 3 86 1/4, 15,000, au même taux et 50,000 de banque, à 3 82 1/2.—Le sterling peut être coté nominalement à 144 à 145 les traites connaissements, 145 1/2 à 146 1/2 le No 1 à première classe, et 147 1/2 le change de banque; les francs, à 3 90 à 3 85 le commercial No 1, et 3 80 le change de banque.

Il ne s'est opéré aucun changement important dans le change américain. Les banques ont tiré sur New-York à 1/2 d'escompte, taux auquel la demande a été faible. Le change commercial n'était pas abondant et on n'a pas pu s'accorder sur les conditions. Les transactions embrassent: $10,000, $20,000 et $15,000 sur Boston et sur New-York, à vue, à 9/16 d'escompte, $30,000, $16,000, $10,000 et $15,000 dito à 5/8, $10,000 à 3/4, $10,000, à un jour, à 7/8, $10,000 et $15,000 à quinze jours, à 1 1/8, $10,000 à trente jours, à 1 5/8, $30,000 dito à 1 1/4, $10,000 dito à 1 7/8, $20,000 dito à 1 3/4, $10,000 à 2.—Les cours du change commercial à vue ont été de 9/16 à 3/4 d'escompte, 5/8 à un jour, 1 à 1 1/4, à dix à vingt jours, 1 1/2 à 2, à trente jours et 2 3/4 à 3 à soixante jours.

Qu'il n'a pas vendu d'actions au Board, sur le marché, 50 de la banque de l'Etat de la Louisiane à $3 50 et 25 de la compagnie du Gaz à 151.

Il ne s'est vendu de bons de la ville ni au Board ni au dehors. Les consolidés sont cotés à 90 à 92 1/2 et les émissions en faveur des chemins de fer à 77 à 78, suivant les coupons. Les "Sixes" de la Louisiane sont cotés à 75 à 76; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 80 à 82 1/2; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 60 à 62 1/2.

$7000 en billets du Trésor de l'Etat se sont vendues à 94 cents, et $700 dito à 94 1/2. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 60 à 62 et les billets du Trésor de l'Etat à 93 1/2 à 94 1/2 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi, 22 janvier 1867.

COTON.—Le marché a ouvert ce matin, sous une influence défavorable, laquelle a été causée par un rapport erroné annonçant une baisse à Liverpool, et malgré la rectification apportée par les dépêches de l'après-midi—cotant le marché en question à 14 5/8 d—les acheteurs, forts de l'état peu satisfaisant du change, n'ont cependant montré aucune envie d'opérer, ce qui a fait que les ventes ont été—du moins pour cette période de l'année—excessivement bornées, n'ayant, à la clôture, pu atteindre qu'au montant de 2750 balles, treize courtiers ont pris part aux affaires. Les prix ont indiqué une faiblesse croissante, le gros des ventes, toutefois, s'est opéré à des cours au-dessous de 1/2 et la livre, et le marché a clos avec la tendance à une facilité plus grande encore. Tout en référant à nos remarques ci-dessus, nous cotons actuellement comme suit: ordinary, 29 à 30, good ordinary 31, low middling 31 1/2 cts et middling 32 1/2 cts.

Les ventes, durant les trois jours qui viennent de s'écouler ont embrassé 7700 b. Les cotons reçus, proprement dit, depuis vendredi soir—abstraction faite des envois venus de la Floride, de Mobile et du Texas, lesquels sont inclus dans leurs tableaux respectifs—ont formé un montant de 15,943 balles, contre 15505 dans le même laps de temps la semaine dernière, montrant un accroissement de 438 balles. Les exportations ont embrassé 13610 balles, dont 4761 pour le cabotage et 8869 pour les ports étrangers.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1866...balles		102,082
Reçu aujourd'hui	4723	
" précédemment	440456	
		445179
		447261
Expédié aujourd'hui	3671	
" précédemment	319150	
		322821
Stock en mains à bord de navires non expédiés		124440

SUCRE ET MELASSE.—Les envois arrivés depuis hier se sont bornés à 220 boucauts de sucre et 441 barils de mélasse. La demande continue à être bonne, et presque tous les approvisionnements qui se trouvaient en premières mains ont été vendus moyennant les prix d'hier. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 700 boucauts de sucre et 850 barils de mélasse, écoulés moyennant les prix suivants:

8 à 8¼ pour le sucre inférieur, 9¾ à 10 cts pour le commun, fair, 11 1/2 à 12; good fair, à fully fair 12¼ à 12 1/2, prime 12¾ à 12⅞, choix 13 à 13¼, secondaires 11 à 12 1/2, jaune clarifié 13 1/2 à 13 ⅞, blanc 14⅞ à 14½ cts la liv. La mélasse bonne 65 à 68, prime 70 à 71, choix, 72 à 73 cts le gallon.

TABAC.—Les approvisionnements de tabac sont trop faibles pour admettre des ventes d'une étendue quelconque, et il ne s'est fait que de petites transactions à prix pleins. Les arrivages de tabac nouveau ne nous en fournissent que de bien faibles renforts, et ces minces envois se vendent sur le champ; en outre, ce qui reste de vieux tabac s'écoule rondement. Nous cotons le lugs inférieur et de rebut, léger et lourd, de 2 à 4 cts, le good lugs de 4 à 6 cts, l'inférieur à commun leaf 6 à 7¾ cts, le medium leaf 8 à 10, le fair 9 à 11 cts, fin 12 à 15 cts, choix, sélection, cutters et balers 15 à 20.

GRAIN ET FOURRAGE—La place manque d'approvisionnements en premières mains. Les envois qui nous en arrivent sont faibles et tout à fait insuffisants. Le marché est animé et les prix ont haussé de 5 cts le boisseau de maïs, de 12 1/2 cts par boisseau d'avoine, 10 cts par 100 livres de son et $1 par tonneau de foin. Depuis hier, il s'est arrivé qu'un bateau de l'Ouest et presque tout le grain et le fourrage qu'il a apporté a déjà été vendu.

MAÏS—Les ventes ont embrassé environ 1 mille sacs, tous les approvisionnements, dont 700 sacs de mélange à $1 20, 1 [illegible] ... et le jaune, et $1 25 le boisseau de blanc.

AVOINE.—Le marché a été pauvre d'avoine, il n'est que petite lots de l'article sont d'arrivée, la quantité de bonne avoine dans la journée. Il s'est fait les avoines de plus de 80 c [illegible] ...

SON.—Hier, sans avis préalable, la [illegible] ...

FOIN.—Le bon foin est rare et on demande le plus ... [illegible] ...

FARINE.—[illegible] ...

[illegible]

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 22 janvier 1867.

[illegible]

Seuls Agents de MM. Hy. Musson & Co., Bordeaux.

[illegible]

DE GAS FRERES.

Seuls Agents de MM. F. Friend & Co., Londres.

[illegible]

Seuls Agents de MM. Gerothwohl & Co., Francfort, S/M.

[illegible]

Douane des Etats-Unis,

[illegible]

CONFORMEMENT à la loi du Congrès, approuvée le 2 avril 1844 et les règles en vertu de la section 4 de celle du 28 février 1799, les marchandises suivantes, saisies, seront vendues à la criée publique, au Bureau, (partie de la Douane), LUNDI 11 février 1867, à DIX heures du matin.

[illegible]

WM. P. KELLOGG,
Collecteur de la Douane.

Décédé, hier matin, à six heures et demie, à l'âge de huit mois, MICHEL SINTES. Les amis et connaissances de son père Michel Sintes sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi, à trois heures et demie. Le convoi partira de la rue Royale, entre Paix et Union.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré, le lundi 28 janvier, à 9 heures du matin, par le Révérend Père Jourdan, à l'église des Jésuites, rue Baronne, pour le repos de l'âme de ANDRÉ BIENVENU ROMAN. Les parents et les amis de la famille sont priés d'y assister.

In Memoriam.

Salle de la Compagnie de Pompiers Orléans No 21.

[illegible]

B. HOFFMAN,
[illegible]
A. E. QUERE

Grand Assaut d'Armes

DONNÉ AU BÉNÉFICE DE
M. GILBERT ROSIERE.

[illegible]

LE DIMANCHE, 27 janvier 1867.

PRIX D'ENTREE ... $1.

Avis important à ceux qui paient licence.

[illegible]

Mme. ALEXANDRE,

Coiffeuse de Paris,

[illegible]

RUE ROYALE, No 185, encoignure Ste-Anne.

Dissolution de Société.

[illegible]

Café à vendre, à Alger.

[illegible]

Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

RÉDUCTION DES PRIX DU PASSAGE.

[illegible]

T. S. WILLIAMS
ED. WARE

Loge à vendre.

[illegible]

Mme BOUMARD, de Paris,

[illegible]

Société Suisse de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

[illegible]

Au Rocher de Cancale.

Encoignure St Louis et Dauphine.

[illegible]

A LOUER.

[illegible]

ANTHONY FERNANDEZ.

Chien égaré.

[illegible]

Bail à céder

Pour le 15 Février prochain et expirant au 15 Septembre.

[illegible]

A LOUER.

[illegible]

PHOTOGRAPHIE.

Réduction de prix à la galerie de McPherson, RUE DU CANAL, No. 132.

[illegible]

W. D. McPHERSON.

Avis.

J. HIMBERT, EN LIQUIDATION.

[illegible]

Pommes de Terre.

[illegible]

Rue Front Levée, No 21, entre Quartier et Hôpital.

HUILE D'ECLAIRAGE.

Qui a obtenu le Prix et qui ne fait pas explosion.

NOUS offrons au public cette huile [illegible] meilleure des huiles employées pour l'éclairage.

[illegible]

R. BLEAKLEY & CO.

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

[illegible]

Bureau de la Société de l'Hôpital du Sud.

[illegible]

Consulat de France.

AVIS.

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1867.

[illegible]

Fromage! Petits Pois! Saucissons!

[illegible]

Dépôt de Tapis

RUE DE CHARTRES No. 18, près CANAL.

[illegible]

Au Public.

[illegible]

Demande de cuisinière.

[illegible]

AGENCE.

[illegible]

A vendre immédiatement

[illegible]

Machine à vendre.

[illegible]

CHAMPAGNE

Carte Blanche

de Bouché Fils & Co. de Mareuil sur Ay.

[illegible]

PAUL ADOUE & CO.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, 20 Rue Toulouse.

[illegible]

Cognac. Cognac.

[illegible]

Vinaigre! Vinaigre!

[illegible]

18 barils Vinaigre, 1ère qualité.

PAUL ADOUE & CO.

[illegible]

En débarquement du navire

FERNANDEZ, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:

[illegible]

V. MAIGNAN & F. LABORDE,
23 et 25, rue Bienville.

VENTE DE DRY GOODS

A BON MARCHÉ.

Pepin, Turcotte & Justus,

131 ....RUE DU CANAL.... 131

[illegible]

SOIERIES, POPELINES,
FLANELLE DU HAVRE,
CONFECTIONS, &c.
ET MARCHANDISES DU PAYS
en gros et au détail.

Genièvre de Hollande.

[illegible]

Nouveautés, Articles d'Enfants.

MADAME CLEMENCE GUERIN,

Maintenant rue de la DOUANE No 138, au Premier.

M. L. Emile Joannet

[illegible] No 173 rue Royale [illegible]

THOS. B. BODLEY & Co.,

MARCHANDS de

Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de
MACHINES DE MOULIN-A-SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAINE,
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLECHES, A BANDES,
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &c.

[illegible]

THOS. B. BODLEY & Co.,
Rue Perdido, No 9, à côté du Masonic Hall.

PEPPER, WOODSON & BOHANNA,
Rapporteurs d'Or et de Coton.
RUE DE LA COMMUNE.

[illegible]

Marchandises sèches étrangères.

Reçu par les derniers arrivages d'Europe et en voie de déchargement:

BONNETERIE [illegible]
CHEMISES [illegible]
[illegible]

MEDAILLE D'OR

DÉCERNÉE A LA COMPAGNIE DE

FOURNEAUX

A L'HUILE DE PETROLE
ET
AU GAZ,

DE LA LOUISIANE ET DU TEXAS

Rue du Camp, No 232.

Fourneaux à l'huile de Pétrole!
Fourneaux à l'huile de Pétrole!

[illegible] FOURNEAUX A L'HUILE DE PETROLE [illegible]
RUE DU CAMP, No 232.

[illegible]

O. B. GRAHAM & Co.,

139 ......RUE GRAVIER...... 139

IMPORTATEURS DE
Marchandises sèches, étrangères et du pays.

[illegible]

Bière Anglaise.

[illegible]

Vieux Madère!

[illegible]

Whiskey d'Irlande.

[illegible]

ST. LEON DESTEZ,

COURTIER.

63 ....RUE TOULOUSE.... 63
Entre Royale et Bourbon.

Groceries de choix.

[illegible]

Marchandises sèches,

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,
En gros seulement.

BLANCAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE LEVÉE No 48.

CUISINIÈRE

[illegible]

CINQ MILLE PIASTRES

DE RÉCOMPENSE.

[illegible]

CHARLES BRIGGS,
JAS. H. WHEELER.

Conseil des Assureurs de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

JAMES H. WHEELER.

OSCAR BERCIER & Co.,

Négociants Commissionnaires et Importateurs.

[illegible]

ARDOISES ARDOISES

A VENDRE.

[illegible]

Avis de société.

[illegible]

PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS.

PEPIN & TURCOTTE.

Société de la Foire Agricole et Industrielle de la Louisiane.

LA CHARRUE

A VAPEUR.

UNE EXPOSITION de la Charrue à vapeur patentée de MM. Fowler [illegible] vendredi prochain [illegible]

Elle fonctionnera les jours suivants:

[illegible]

Prix d'entrée, 50 cents.

[illegible]

Association Consolidée

DES PLANTEURS DE LA LOUISIANE.

[illegible]

Banque des Citoyens de la Louisiane.

[illegible]

BANQUE DU CRESCENT CITY.

[illegible]

BANQUE DE LA LOUISIANE.

[illegible]

BANQUE DU CANAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nlle-Orléans, 7 janvier 1867.

[illegible]

AVIS.

Bureau de la Compagnie du Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
RUE DU CANAL, No 69.

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1867.

[illegible]

Banque City National de la Nlle-Orléans.

[illegible]

J. PLAISENT

RUE ST. LOUIS

Vins, Eaux-de-Vie et Liqueurs.

[illegible]

Seul agent pour le St Georges, premier cru.

Mme ALLUARD,

Somnambule,

[illegible]

Consultations, rue Triamé, 310, entre Urquhart et Bayou.

[illegible]

LEVY, DIETER & CO.

[illegible]

Eaux de Vichy.

[illegible]

Mille Piastres de Récompense.

[illegible]

NOUVEAUTES!!

LION & PINSARD,

172......RUE DU CANAL......172
(Près Baronne.)

IMPORTATION directe par les steamers d'Europe
MERCERIE, PASSEMENTERIE, GANTS, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE.

ARTICLES POUR MESSIEURS,
Chemises, Caleçons, Gilets de Flanelle, Faux-Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes.

PARFUMERIE FRANÇAISE.
Bijouterie Fine et [illegible].

Vente en gros et au détail.

Grocerie à vendre.

[illegible]

Charbon. Charbon.

[illegible]

W. G. COYLE & CO.

Charbon! Charbon!

[illegible]

DAVID STICKNEY.

TRANSFERT DE CABINET.
Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,

[illegible]

J. A. De HART,

DENTISTE,

17 .... Dauphine 17

LE Dr Geo. W. SMITH,

CHIRURGIEN-DENTISTE.

[illegible] No 190 de la rue du Canal.

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,
186 ...RUE DU CANAL... 186

[illegible]